

Trois questions à... Faustin Boukoubi

"Il y a de bonnes raisons d'espérer un heureux aboutissement"

Propos recueillis par : ON-DOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le coprésident du bureau du Dialogue politique, par ailleurs secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), estime que l'engouement suscité par ses assises qui se tiennent au stade d'Angondjé augurent d'une suite plutôt prometteuse quant à l'amélioration du paysage socio-politique de notre pays. Non sans démentir la rumeur selon laquelle le PDG aurait déjà une liste des candidats pour les prochaines Législatives, dont la tenue pourrait ne plus avoir lieu en juillet prochain, comme cela a été recommandé par la Cour constitutionnelle.

L'union. Le Dialogue politique atteint progressivement son épilogue, puisqu'il est censé se terminer le 10 mai prochain. Quel est votre sentiment sur son déroulement ?

Faustin Boukoubi : Le Dialogue politique, initié par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, vise entre autres objectifs : l'amélioration du fonctionnement des institutions, des services publics, des acteurs de la société civile et des partis politiques ; ainsi que la consolidation de la démocratie, la paix et la cohésion nationale. Au vu de la participation active et constructive des concitoyens depuis la phase préparatoire jusqu'à l'actuelle phase politique en passant par la phase citoyenne, il y a de bonnes raisons d'espérer un heureux aboutissement. Le climat qui

régne au cours de ces travaux, empreint de détermination, de patriotisme et de fraternité, m'inspire un sentiment d'admiration envers des compatriotes résolument engagés dans la recherche des avancées démocratiques, du progrès économique et des améliorations sociales pour la population gabonaise.

Le rythme des travaux, notamment à la Commission n°1 traitant des réformes institutionnelles laisse présager un retard dans l'aboutissement de ce dialogue. Pensez-vous que les élections législatives puissent avoir lieu avant le 29 juillet prochain comme recommandé par la Cour constitutionnelle ; au point, comme le rapportent certaines rumeurs persistantes, de déjà faire des propositions de candidats au président de votre parti, le PDG ?

On verra bien. Ce qui compte, ce n'est pas tant le respect du calendrier initial de ce Dialogue, mais son aboutissement heureux. L'exploitation des multiples et enrichissantes propositions de la phase citoyenne a pris beaucoup de temps. En plus, le mode d'adoption des actes de ce Dialogue, à savoir le consensus n'est pas facile à obtenir sur des sujets très importants dans des commissions réunissant plus de cinquante participants. Ce qui comptera pour le président de la République, initiateur de ces assises et le peuple gabonais, ce sera davantage la qualité des résolutions qui en résulteront et non le respect du délai imparti. Naturellement, si le consensus aboutit à la réforme du processus électoral comme il faut s'y attendre, le gouvernement serait appelé à saisir à nouveau la Cour constitutionnelle



Faustin Boukoubi : "Nos compatriotes qui ne participent pas à ce Dialogue, savent que les actes pertinents qui seraient traduits en lois et règlement s'appliqueront à tous."

sur l'organisation des prochaines Législatives. Quant aux rumeurs dont vous parlez, relatives aux prétendues propositions de candidats à ces élections, et que j'aurais soumises au président de notre parti, lesquelles ont d'ailleurs été rapportées par un de vos confrères de la place, il s'agit là d'affabulations qui montrent que les détracteurs du PDG, ces faux militants, sont toujours à la tâche. Beaucoup de personnes figurant sur cette prétendue liste me sont inconnues. Nos camarades savent que la désignation des candidats est toujours précédée d'une note d'orientation sur les modalités pratiques de leur sélection. Nous le ferons lorsque le calendrier

définitif sera confirmé.

Le rôle des facilitateurs n'est toujours pas perceptible au cours de ce Dialogue. Par ailleurs, pensez-vous que la partie de l'opposition qui n'y participe pas adhèrera à ses conclusions ? sinon, pourrait-on obtenir l'assainissement du climat socio-politique tant souhaité au sortir d'ici ?

Le mode d'adoption des actes convenus étant le consensus, les facilitateurs n'interviendraient qu'en cas de dissensions insurmontables, ce qui ne s'est pas encore produit au stade actuel. Des contacts informels existent certainement aussi bien avec les participants au Dialogue que les acteurs politiques non parties prenantes. En outre, la présence desdits facilitateurs rassure sur l'existence d'une voie de recours le cas échéant. Quant à ce qui concerne ceux de nos compatriotes qui ne participent pas à ce dialogue, ils savent très bien que les actes pertinents qui seraient traduits en lois et règlements s'appliqueront à tous. Du reste, les sujets débattus ne sont pas différents des préoccupations des populations qu'ils sont sensé porter. Les solutions envisagées ne différeront pas de celles qu'ils préconisent eux-mêmes, notamment à l'occasion de leurs précédentes rencontres. Qu'à cela ne tienne, nous ne rompons pas les fils du dialogue avec ces compatriotes. Les plus pragmatiques d'entre eux reconnaissent que tout différend, même les guerres mondiales, se solde par des discussions autour d'une table, que l'obstination à s'arc-bouter sur l'élection de 2016, porte durablement préjudice à notre économie et à la population.

Administration décentralisée/Commune d'Akanda/Examen et adoption du compte administratif de l'exercice 2015
Vers une session extraordinaire

L.R.A.
Libreville/Gabon

LES élus municipaux de la commune d'Akanda, au nord de Libreville, n'ont pas examiné, ni adopté, le compte administratif de l'exercice 2015 de leur entité. En l'absence de la satisfaction des préalables posés par les conseillers pour passer au vif du sujet, les travaux ont été renvoyés à une session extraordinaire. Dans l'espoir que les documents seront, cette fois-là, mis à leur disposition. Pour rappel les conseillers municipaux d'Akanda avaient exigé la mise à disposition d'un certain nombre de documents pour apprécier le compte administratif 2015, lors de leur précédente session, tenue il y a un peu plus d'une semaine. Entre autres : les états de la masse salariale de la mairie, la mise à disposition des charges locatives, l'état exhaustif des dépenses de la commune, les décisions prises par le maire portant transfert des crédits, la délibération prise en conseil, autorisant le maire à traiter des contrats de baux. Et même pour ceux du percepteur, les élus locaux avaient requis la copie des relevés bancaires de la



Photo : LRA

Une séquence des travaux du conseil municipal Akanda, le 28 avril dernier.

Caisse de Dépôts et de Consignation. Le vendredi 5 mai dernier, à l'heure de vérité, les documents, pourtant envoyés, n'étaient pas complets. Il manquait le fichier du personnel, les délibérations autorisant le maire à contracter les baux, l'état des règlements des loyers. Les dossiers demandés au percepteur n'ont pas été transmis non plus. "Ils ont présenté l'état de la masse salariale avec un nombre de 105 salariés pour toute la commune et quand on faisait le décompte, réellement ce n'est pas possible avec 15 employés à la mairie du 2e arrondissement, 15 à la mairie du 1er ; entendu que 6 sont de

la main d'œuvre occasionnelle. Le reste des effectifs, soit 75 agents, est donc supposé être à la mairie centrale. On a demandé le fichier de ce différentiel... soit 7 employés de l'unité de police. Le reste des 68, et (...) et leur masse salariale n'a pas été présenté. Nous ne sommes donc pas allés au fond, on n'a rien abordé. Etant donné que le délai légal de 15 jours du conseil ordinaire s'est épuisé ; que le maire central, Claude Michel Sezalory doit voyager pour une rencontre des maires francophones à Kigali au Rwanda, un conseil extraordinaire est prévu pour se tenir vers le 23 mai 2017, date à confirmer", a confié un conseiller.

ACTUELLEMENT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Comment les Marocains s'imposent au sud du Sahara
JEUNE AFRIQUE
HORS-SÉRIE N° 44

REPORTAGE : Dans l'entre-deux des Togans, roi des anglais
INVESTISSEMENT : Le groupe Midtrak s'illustre à l'étranger, accélère en Tunisie
PORTRAITS : Ces DSI au cœur des stratégies de croissance africaines

18^e ÉDITION
PALMARÈS EXCLUSIF 2017

LES premières entreprises africaines
Dans un contexte économique difficile, le chiffre d'affaires des grandes entreprises du continent recule. Pour la troisième année consécutive.

HORS-SÉRIE
« LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES »

JEUNE AFRIQUE MEDIA GROUP